



Demande de Diplôme de Titre Cercle des Amis du Chartreux

Le C.A.C. peut réaliser les diplômes pour toutes les races

Nom et Prénom N° d'adhérent

Nom Chatterie

Adresse

Code postal et ville N° téléphone

Adresse @mail

Nom de votre Chat Race

Sexe : M F Couleur

Naissance N° identification

N° PEDIGREE Groupe sanguin

Id Génétique / laboratoire

Choisir le diplôme dans le menu déroulant :

Attention : Fournir impérativement les titres et le dernier diplôme obtenus et une photo par mail contact@amisduchartreux.com

Date et Signature



- Tarif adhérent pour diplôme-titre papier : 12 €
- Tarif adhérent pour diplôme-titre numérique : 06 €
- Tarif non membre diplôme - titre papier : 15 €
- Tarif non membre pour diplôme-titre numérique : 08 €

Cette demande doit être accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre du « Cercle des Amis du Chartreux » ou par virement bancaire : FR76 1027 8060 9400 0205 7790 136 en indiquant votre nom + diplôme (*exemple : Dupont_diplôme*)

Adresse : CAC/ M. Pascal Queulin 1, impasse des Acacias 28240 Meaucé



Diplôme papier avec photo du chat. Tous les diplômes sont plastifiés au format A4.
Le format A4 numérique en pdf/a



Demande de Diplôme de Titre Cercle des Amis du Chartreux

Règles Titre et Diplôme LOOF

Le règlement des expositions du LOOF est clair: une classe supérieure ne peut être abordée tant que la classe inférieure n'est pas achevée.

Deux articles en particulier traitent des modalités d'engagement dans une classe de jugement et du passage d'une classe à une autre. Le premier concerne le cursus international, le second le passage du cursus national au cursus international.

Article 10-14

On ne peut concourir dans une classe de jugement qu'à la condition de justifier du Diplôme de Titre de la catégorie précédente ou du nombre et de la qualité de Certificats d'Aptitude permettant l'obtention du titre précédent.

Cela signifie qu'il faut avoir fait la demande du titre précédent pour pouvoir engager dans la classe supérieure. Pour répondre à cette exigence, dont le respect éviterait des refus de diplômes de titre en cascade lorsque des problèmes apparaissent dès le titre de Champion alors que le chat est déjà en CAGCE, le diplôme de titre devrait être demandé le plus tôt possible après l'obtention du dernier certificat d'aptitude.

Quand il est impossible de présenter le dernier diplôme de titre obtenu, en cas de changement de classe dans le week-end par exemple, l'exposant doit pouvoir justifier du nombre de certificats de la classe précédente.

Exemples :

Pour concourir en CAGCI(B), l'exposant doit avoir demandé le titre de Champion et le titre de Champion International de son chat. Si le temps ne lui a pas permis de recevoir le titre de Champion International, il doit justifier du nombre et de la qualité des CACIB obtenus.

Pour concourir en CACE, l'exposant doit avoir demandé tous les titres précédents, mais peut justifier l'engagement dans cette classe par les certificats d'aptitude au CAGCI(B) obtenus.

Nb. de Certificats	Chronologie obligatoire des certificats	Titre
3 CAC (93 points)	1	Champion
	2	
	3	
3 CACIB (95 points)	4	Champion International
	5	
	6	
4 CAGCI (96 points)	7	Grand Champion International
	8	
	9	
	10	
5 CACE (97 points)	11	Champion d'Europe
	12	
	13	
	14	
	15	
5 CAGCE (98 points)	16	Grand Champion d'Europe
	17	
	18	
	19	
	20	

Article 11-5 : (Pour passer du parcours national au parcours international)

Lorsqu'il aura l'occasion de se rendre en exposition à l'étranger, la possession de Certificats d'Aptitude obtenus alors en CACIB, CAGCI, CACE et CAGCE lui permettra, par simple substitution des certificats manquants, de devenir Champion International, Grand champion International, Champion d'Europe et Grand Champion d'Europe.

Du cursus national au cursus international

A partir du certificat 6, des certificats doivent être obtenus à l'étranger pour rejoindre le cursus international



Demande de Diplôme de Titre Cercle des Amis du Chartreux

Cursus national : le chat est...	Certificats obtenus en cursus national	Pour changer de cursus
Champion	1 2 3 3 CAC en France	<i>(cursus national = cursus international)</i>
Double Champion	4 5 6 3 CACIB en France	Faire un 4e CACIB à l'étranger après le certificat 6 pour devenir Champion International
Triple Champion	7 8 9 10 4 CAGCI(B) en France	Justifier du Championnat International et faire un 5e CAGCI(B) à l'étranger après le certificat n°10 pour devenir Grand Champion International
Quadruple Champion	11 12 13 14 15 5 CACE en France	Justifier du titre de Grand Champion International et faire un 6e et un 7e CACE à l'étranger après le certificat n°15 pour devenir Champion d'Europe
Suprême Champion	16 17 18 19 20 5 CAGCE en France	Justifier du titre de Champion d'Europe et faire un 6e, un 7e et un 8e CAGCE à l'étranger (dans 2 pays différents) après le certificat n°20 pour devenir Grand Champion d'Europe

Le respect de la chronologie des certificats français est obligatoire pour que les titres du cursus national soient validés. Là encore, la classe supérieure ne peut être abordée que lorsque la classe inférieure est achevée.

De la même manière, les certificats étrangers viendront s'intercaler au moment de leur obtention à condition d'avoir été obtenus dans l'ordre croissant des classes d'exposition.

Déclaration CNIL

Les informations recueillies sont nécessaires pour la réalisation de votre demande. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à contact@amisduchartreux.com.

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'adhésion, vous pouvez joindre :
contact@amisduchartreux.com